



## **APPEL UNITAIRE pour l'EMPLOI, le POUVOIR d'ACHAT, les RETRAITES, les SERVICES PUBLICS...**

Pour faire entendre la voix des salariés : actifs, chômeurs et retraités

Toutes et tous en grève

**JEUDI 27 MAI 2010**

### **MANIFESTATION DEPARTEMENTALE**

**15h Maison des syndicats CHALON-sur-SAONE**

**Emploi, salaires, retraite :**

**tous mobilisés, rassemblés et exigeants !**

#### **Politiques publiques et emploi**

Ensemble, les organisations syndicales réaffirment que **la sortie de crise passe par des politiques publiques en faveur d'une relance économique** intégrant la satisfaction des besoins sociaux, pour mettre fin à la situation de **l'emploi dégradé**, aux difficultés de **pouvoir d'achat** et à l'aggravation des **conditions de travail**.

**Nous condamnons l'annonce du gel des dépenses de l'Etat pour les 3 ans à venir**, quelques jours avant que le Président de la République ne réunisse un « sommet social » le 10 mai ! Nous réaffirmons que la réduction des déficits ne peut pas être envisagée sans assurer la cohésion sociale et la réduction des inégalités, en particulier par une fiscalité plus redistributive.

**Nos objectifs communs restent :**

- assurer un **emploi** stable,
- améliorer les salaires et le **pouvoir d'achat**,
- réduire les **inégalités**,
- réorienter la fiscalité vers plus de **justice sociale**,
- investir pour l'emploi de demain par une politique industrielle prenant en compte les impératifs **écologiques** et par des **services publics** de qualité restent nos objectifs communs.

#### **Retraites**

**Nous rappelons que l'emploi** « en quantité, en qualité et qualifié, reconnu et valorisé » doit devenir une priorité dans les entreprises et les administrations pour redonner du sens au travail, à la société toute entière. C'est une source de financement incontournable pour assurer le devenir et la pérennité de notre système de retraites par répartition basé sur la solidarité intergénérationnelle.

**Une plus juste répartition des richesses, la réduction des inégalités, l'égalité entre les Femmes et les Hommes** au travail s'imposent aussi pour garantir à tous un **bon niveau de vie à la retraite**. L'âge légal de départ en retraite à **60 ans** doit être maintenu. La **pénibilité** du travail doit être reconnue et ouvrir des droits à un **départ anticipé** à la retraite.

La concertation en cours, le calendrier extrêmement serré imposé n'offrent pas une qualité de **dialogue social** acceptable pour répondre à un tel enjeu de société, d'autant que les seuls éléments de la réforme proposée restent le recul de l'âge légal de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation dans un cadre budgétaire constant.

